UFAP
UNSa Justice
M.A CARCASSONNE

NOUVEAU RECORD À CARCASSONNE !
172 DÉTENUS : JUSQU'OÙ IRA-T-ON ?

Carcassonne le 6 novembre 2026

On dit que les records sont faits pour être battus. Malheureusement, certains n'ont absolument rien de gratifiant !

172 détenus au compteur !

Des cellules occupées par 3, 4, voire 6 détenus dans les petits quartiers… Voilà désormais la réalité quotidienne de notre établissement.
Notre chef d'établissement nous avait pourtant annoncé qu'à partir de 170 détenus, les nouveaux écrous seraient reportés vers les établissements voisins. Force est de constater que cet engagement n'a pas été tenu !
Il faut croire que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent… quitte à tenter quelques tours de passe-passe avec une personne détenue sous le régime de la semi-liberté, qui ne sort désormais plus de l'établissement et se retrouve gérée comme un détenu de détention ordinaire !
Pendant ce temps, notre sécurité continue de se dégrader jour après jour. Les projections sont désormais quotidiennes, avec des quantités non négligeables de stupéfiants qui franchissent les murs de notre établissement. Et ce n'est malheureusement pas tout ! Un couteau d'office a récemment été découvert sur l'un de nos pensionnaires alors qu'il se rendait en promenade.

FAUT-IL ATTENDRE QU'UN DRAME SE PRODUISE POUR QUE LA SITUATION SOIT ENFIN PRISE AU SÉRIEUX ?

Comment garantir la sécurité des personnels dans de telles conditions ? Comment intervenir efficacement lors d'un incident en service de nuit lorsque nous risquons de nous retrouver moins nombreux que ceux qui se trouvent derrière les portes ?
La surpopulation n'est plus seulement une question de conditions de détention : elle constitue désormais une menace directe pour la sécurité de tous, personnels comme personnes détenues.

UNE NOUVELLE FOIS, LE BUREAU LOCAL UFAP UNSa JUSTICE TIRE LA SONNETTE D'ALARME !

Le bureau local UFAP UNSa Justice exige que les engagements pris soient respectés et que des mesures concrètes soient immédiatement mises en œuvre pour endiguer la surpopulation et garantir la sécurité des personnels.

Face à l'absence de réponse concrète et au non-respect des engagements pris, nous proposons, dans un premier temps, aux personnels de procéder à un ***RETARD D'APPEL À CHAQUE PRISE DE SERVICE.***

Cette première action constitue un avertissement. Si notre alerte devait une nouvelle fois rester sans réponse, nous n'excluons pas d'envisager d'autres moyens d'action afin de nous faire entendre.

NOTRE SÉCURITÉ N'EST PAS NÉGOCIABLE. NOS CONDITIONS DE TRAVAIL NON PLUS !

Le bureau local UFAP UNSa Justice

